le lien

Le Dorat

BULLETIN MUNICIPAL
OCT. / NOV. / DÉC. 2022

P5
Mobilité solidaire

P8
Ostension 2023

P12
Ateliers numériques

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

#villedudorat

www.ledorat.fr

Vous avez dit “tradition” ?

Cela fait belle lurette que dans nos campagnes, nous avons appris à ne pas gaspiller. C’est même une « tradition » attachée à la ruralité. Demandez à nos anciennes et à nos anciens de nous rappeler les gestes simples : baisser la température de chauffage la nuit, veiller à éteindre l’éclairage et à baisser la température avant de quitter une pièce, ne pas jeter ses appareils mais leur donner une seconde vie, cultiver son jardin…

Si chacun de nous se doit d’adopter, face à une inflation historique, un comportement citoyen et responsable, chez lui comme dans les locaux que la collectivité met à sa disposition, l’équipe municipale n’a pas attendu les appels des pouvoirs publics pour anticiper plusieurs actions visant à faire des économies tout en maintenant un service public de qualité :

- adhésion au groupement de commandes du Syndicat des Energies de la Haute-Vienne (SEHV) afin de bénéficier des meilleures offres de fourniture de gaz et d’électricité,
- mise en place d’horloges astronomiques dans les armoires de distribution électrique afin de réduire la plage d’éclairage public : économie de 25 000€ par an,
- refonte de notre système de téléphonie : économie attendue de 24 000€ par an,
- aménagement de la maison des associations et arrêt de la chaudière à fioul à La Providence : économie de 6 114€ par an,
- renégociation du contrat de location de 5 photocopieurs et un PC : économie de 1 600€ par an,
- remplacement des blocs d’éclairage public à vapeur de mercure vétustes et très consommateurs, par des Leds (investissement budgété).

Ces économies réduisent notre empreinte carbone, et nous permettent de contenir nos dépenses, dont l’évolution non maîtrisée pourrait être préjudiciable à notre capacité d’investissement.

Les ostensions limousines font aussi partie de nos « traditions ». Elles auront lieu au Dorat du 10 avril au 4 juin 2023.

Classées au patrimoine immatériel de l’UNESCO, les ostensions limousines sont, selon cette Organisation, de *« grandioses cérémonies et processions organisées tous les 7 ans en vue de l’exposition et de la vénération de reliques de saints catholiques conservées dans les églises du Limousin. Largement soutenues par les villes et les villages locaux, les festivités attirent un grand nombre de personnes qui se rassemblent pour voir les reliquaires défiler dans les villes accompagnés de drapeaux, de bannières, de décorations et de personnages historiques costumés ».*

Déjà, les répliques des anciennes portes de la ville sont en cours de réalisation, la confection des costumes de la garde et celle du drapeau en bonne voie.

Comme le rappelle également l’UNESCO, *« les ostensions septennales appartiennent à toute la population du Limousin, et des habitants qu’ils soient chrétiens ou non, se considèrent comme les détenteurs de la tradition. Les confréries et les comités s’engagent activement dans la transmission (à la fois orale et écrite) des connaissances, des savoir-faire et des objets en lien avec cette pratique ».*

C’est pourquoi la municipalité a mis en place un comité d’organisation sous la présidence de Christian JACQUIER (1er adjoint) et qu’elle encourage la création de comités de quartier en charge de la décoration des rues.

Venez nous rejoindre pour que la réussite de ces ostensions fasse rayonner notre ville en Limousin, en France… et dans le monde !

[RÉTROSPECTIVE]

Jeudi 14 juillet

Les pompiers du Dorat étaient en démonstration au champ de foire à l'occasion de la Fête nationale le 14 juillet, pour faire rêver les plus jeunes, très impressionnés "par les gros camions rouges ".

Samedi 20 août

« Impertinente » évènement culturel et artistique

Une conférence proposée par la CHLEM, dans le cadre des **rencontres Email et métal** : **« Impertinente » évènement culturel et artistique,** s'est déroulée à la Médiathèque Gaëtan Picon. Nicolas Vedelago, Conservateur Régional des Monuments historiques adjoint, a captivé l'auditoire dans sa présentation de la Croix d'orfèvrerie à double traverse du trésor du Dorat. Croix reliquaire de la Vrai-Croix, vraisemblablement réalisée en Limousin à la fin du 12e siècle, classée en tant qu'objet inscrit au titre des monuments historiques.
Il est à souligner que cette Croix est intégrée dans la brochure du Ministère de la Culture (la Route des Trésors en Limousin).

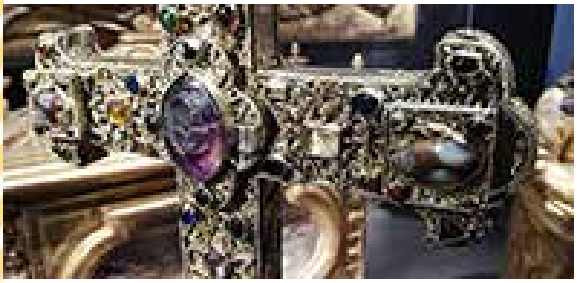

Dimanche 4 septembre

Randonnez-vous au Dorat

Pour la 19e édition de Randonnez-vous, le Conseil départemental avait choisi comme point de départ et d'arrivée, notre petite ville du Dorat. Un très bel événement, sous un beau soleil, qui a réuni 1700 participants/randonneurs !

- 4 parcours proposés : 26, 17, 11, 6 km, dès 10h du matin sur les communes du Dorat, de Magnac-Laval, et de Thiat, ravis de découvrir, pour beaucoup, de nouveaux paysages.
- Les départs ont eu lieu devant la mairie du Dorat, sur le beau jardin en contrebas.
- Les arrivées, se sont déroulées dans le jardin de Santillana del Mar du Dorat, où un village d'animations avait été installé avec la présence de stands divers, de démonstration de tonte de moutons.

La journée s'est terminée par un très beau buffet et un concert de l'Harmonie des enfants du Dorat.
Vraiment un très bon moment de partage et de convivialité.

Le même jour, se déroulait la course nature des 7 clochers, organisée par l'association Pas'Cap, rassemblant près de 150 participants !

Samedi 10 septembre
Forum des associations

Le samedi 10 septembre de 10h à 16h, s'est déroulé le Forum des Associations organisé par la Municipalité, à la Halle aux Grains.

15 associations étaient présentes et avaient pris grand soin à la préparation de leurs stands.
Le but était bien faire connaître au public leurs existences, et leur présenter la nature de leurs activités. Avec également l'opportunité de recruter des bénévoles prêts à s'engager dans le domaine associatif.

Les associations sont nombreuses au Dorat et constituent une force pour le dynamisme de la ville, à travers un esprit associatif remarquable, et reposant sur le goût de se retrouver pour participer et faire des choses ensemble.

L'accueil des nouveaux habitants

Le Forum des associations a également été l'occasion d'accueillir de nouveaux Dorachons, qui ont été conviés à un apéritif avec l'ensemble des bénévoles des associations présentes.

Monsieur le Maire a souligné l'importance d'inverser la courbe démographique de notre petite ville. C'est une priorité.

Du 9 au 11 septembre
Grand rassemblement Véhicules SECMA

Un week-end convivial organisé et proposé par Bernard Martin aux propriétaires de ces curieuses voitures. Le 9 septembre, une trentaine de véhicules étaient exposés sur la place de la Collégiale.
Au cours du pot d'accueil offert par la municipalité, de nombreux échanges ont eu lieu avec ces passionnés de l'automobile, qui ont découvert avec enchantement notre petite cité de caractère.
Une visite organisée par Tourisme et Patrimoine s'était déroulée dans l'après-midi.
Pour information, SECMA automobile est une société française qui propose des véhicules de sport, des buggy et des quad ainsi que des véhicules de loisirs, fabriqués à Aniche dans le Nord.
Aujourd'hui c'est plus de 30 000 véhicules qui ont été vendus à travers le monde.

Octobre rose :

Dans le cadre d'octobre rose l'union sportive Dorachonne, l'hôpital intercommunal du Haut Limousin en partenariat avec la ville du Dorat ont organisé le samedi 8 octobre au stade Joseph Guillemot, plusieurs animations au profit de la recherche contre le cancer du sein.
Une très belle initiative.

Du 3 au 6 octobre
Les jeunes architectes au Dorat

Un séminaire sur l'urbanisation et le traitement de l'habitat en péril a été organisé par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles et l'Université de Limoges. Les étudiants ont pu découvrir notre ville, échanger avec les habitants. Nous reviendrons sur leurs travaux dans un prochain Lien.

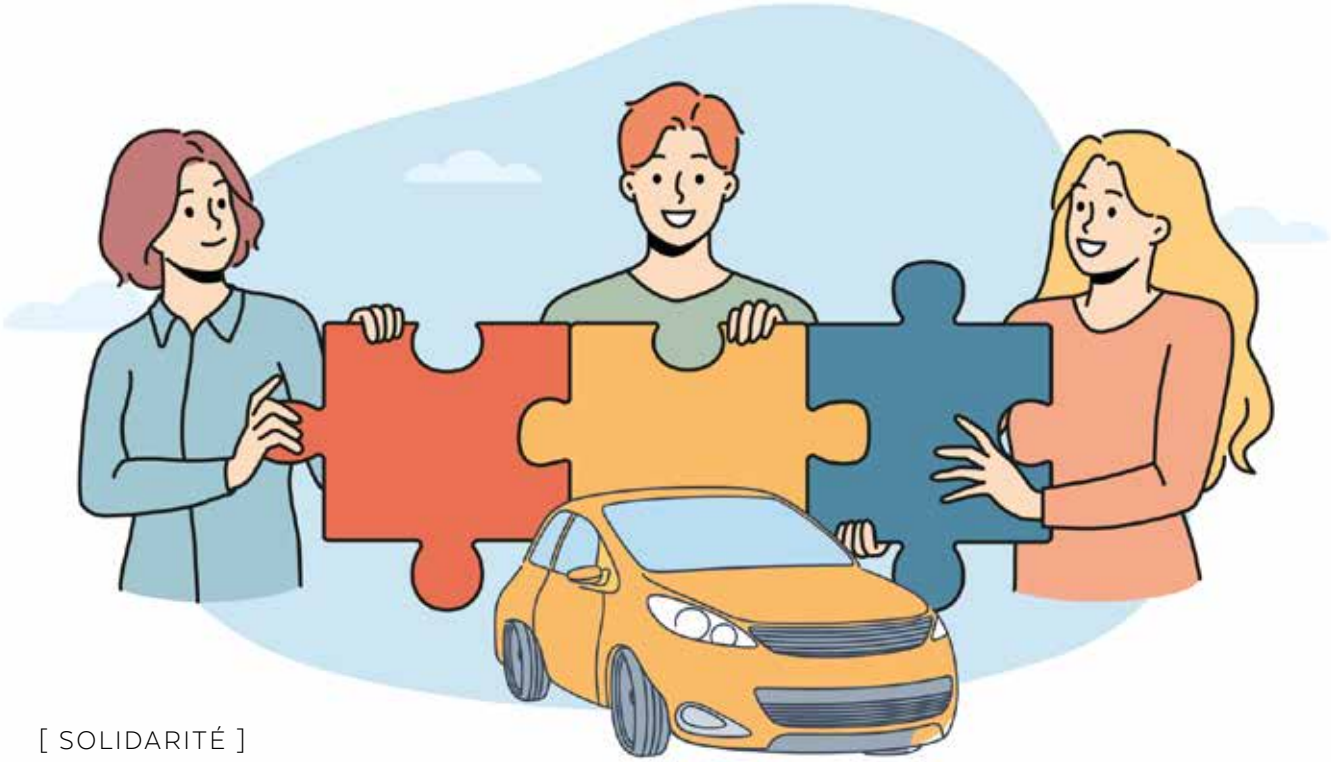

[SOLIDARITÉ]

Mobilité Solidaire

Associations, collectivités, élus... du territoire, ont engagé une réflexion sur la question des déplacements des habitants sur le Nord de la Haute-Vienne, et sur les difficultés que certains peuvent rencontrer. Il s'agit d'un transport d'utilité sociale qui s'adresse à toutes les personnes vivant sur le territoire des Communes du Haut Limousin en Marche.

Son but

Lutter contre l'isolement et favoriser la création de liens en venant en aide aux personnes qui n'ont plus de moyen de transport (définitif ou momentané), pour se déplacer, ou n'ont plus la capacité de se déplacer par leurs propres moyens.
Par ailleurs, ce service vient compléter et non pas remplacer les solidarités amicales, familiales, associatives ou institutionnelles déjà existantes.
Ce service de déplacement accompagné par des chauffeurs bénévoles, ne fait pas et ne doit pas faire concurrence aux professionnels de transport.

Motif et nature des déplacements

Les déplacements effectués dans le cadre du transport de Mobilité Solidaire concernent des déplacements occasionnels pour :

- Visites à un proche
- Marché, courses, tout en privilégiant le commerce local
- Rendez-vous médicaux, paramédicaux, pharmacie...
- Rendez-vous professionnels, entretien d'embauche ou recherche d'emploi, examen...

Cette liste est non exhaustive.

Comment réserver

- **Inscrivez-vous** auprès de votre mairie, ou de votre CCAS, ou auprès du service d'accueil de Mobilité Solidaire au 06 33 65 17 47.
- **Réservez votre transport par téléphone au plus tard 2 jours ouvrés** avant le déplacement prévu.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, précisez-le au moment de la réservation afin qu'un véhicule adapté vous soit proposé.
- Le véhicule passe vous chercher à votre domicile et assure le transport que vous avez réservé.

Combien ça coûte

- Chaque course est payée sous forme d'une participation aux frais.
- Tarif : 0,30€ par kilomètre effectué, avec un forfait de base de 3€
- Pour les bénéficiaires d'un minima social, le tarif est de 0,10€ par kilomètre effectué.

Si vous avez un peu de temps, rejoignez-nous !
Nous recherchons bénévoles et chauffeurs.
Prenez contact au 06 33 65 17 44

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain

Retour sur la concertation publique du jeudi 22 septembre 2022.
Alors que l'étude pré-opérationnelle pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) touche à sa fin, l'équipe d'étude a réuni une dernière fois les dorachons autour du sujet de l'habitat. La dernière rencontre avait eu lieu au mois de mai sous la forme d'une balade urbaine. Ce temps d'échange a notamment été l'occasion de présenter des éléments de diagnostic que la phase d'étude a fait émerger et de construire collectivement une stratégie d'accueil de nouveaux publics dans le centre-bourg.

Nous profitons donc du Lien pour vous présenter quelques données qui vous permettront à vous aussi de vous approprier au mieux cette démarche. Les éléments de diagnostic reportés ci-dessous mettent en évidence la nécessité de faire de l'habitat une priorité pour que le Dorat conserve son caractère patrimonial et remarquable.

Données sociodémographiques

Population décroissante : la diminution de la population est liée à un solde naturel négatif (-2.2%) qui n'est pas compensé par le solde migratoire pourtant positif (+0.9%). Ce facteur s'explique notamment en raison de l'âge de la population car 56% des Dorachons ont plus de 60 ans.

46.1%
de la population du Dorat est isolée

La surreprésentation des personnes isolées (46.1% au Dorat contre 39.7% sur la communauté de communes) renforce la présence de fragilités sociales marquées sur le territoire dont les habitants ont des ressources faibles.

Les conditions de logement

27.1% des ménages se trouve en situation de précarité énergétique *(nb : définition ADEME : éprouver dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat).*

Parc immobilier et occupation au Dorat

Alors que la commune compte près d'1/5 logement vacant (19.7%), le marché immobilier est relativement dynamique. Le solde migratoire positif sur la commune permet de confirmer cette tendance. Cela est dû notamment à l'attractivité de notre petite cité de caractère qui héberge de nombreux commerces et services mais aussi au cadre de vie privilégier qu'offre la vie en centre-bourg où de nombreuses maisons bénéficient d'un jardin privatif.

OPAH-RU : de quoi parle-t-on ?

- Inciter : subventions et avantages fiscaux pour rénover le logement
- Obliger : procédures de mise en sécurité et de résorption de l'insalubrité
- Maîtriser : Travaux d'office, acquisition amiable, etc.

En attendant que l'OPAH-RU soit mise en place (conventionnement d'ici fin 2022), vous pouvez vous orienter vers la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique qui vous renseignera pour vos projets de travaux !

19.7%
des logements au Dorat sont vacants

27.1%
des ménages se trouve en situation de précarité énergétique

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

A l'attention des particuliers ou du petit tertiaire privé, Nov'Habitat 87 est la plateforme gratuite à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans vos projets de rénovation énergétique.

Les missions :

- Apporter une information neutre sur les questions juridique, technique, financière et sociale de la rénovation énergétique.
- Faire du conseil personnalisé.
- Proposer un accompagnement dans les travaux tout au long du chantier.
- Donner de l'information (ma prime rénov, certificat d'économie d'énergie, ANAH...), sensibilisation et animations sur la rénovation énergétique.

Vous pouvez joindre les conseillers du lundi au jeudi (9h-12h et 13h30-17h) et le vendredi (9h-12h) **au 05 55 14 88 42** contact@novhabitat87.fr

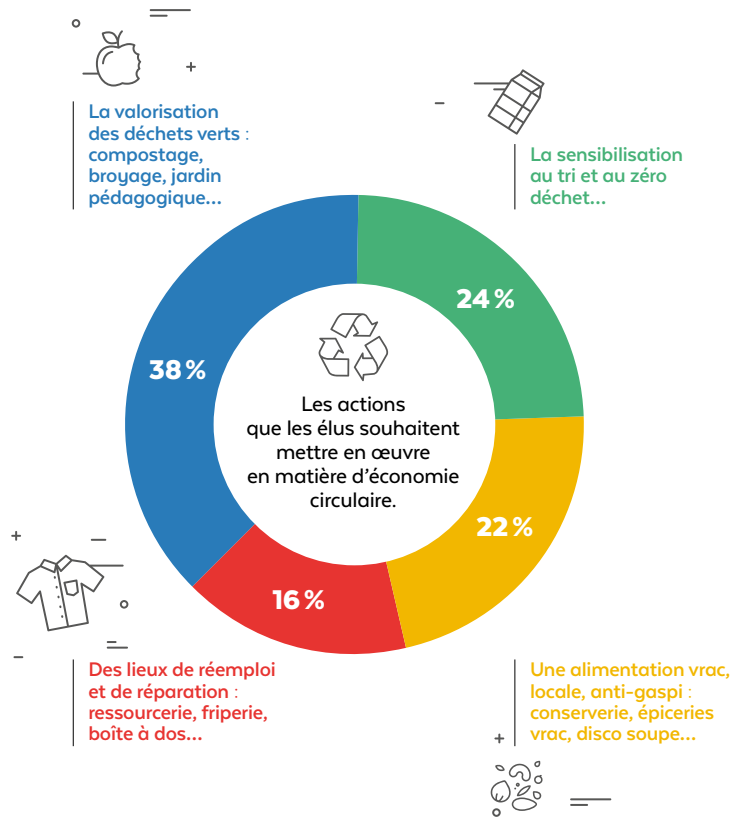

Le SYDED 87

Syndicat départemental pour l'élimination des déchets

Ce que l'on peut dire :

En France, l'élimination des déchets est la solution à éviter dans la mesure du possible. En effet c'est la solution du dernier recours prévue par la hiérarchie des modes de traitement défini par l'article L.541.1 du code de l'environnement. Elle doit donc concerner que les déchets ultimes, c'est-à-dire des déchets qui ne sont plus susceptibles d'être réutilisés ou valorisés dans les conditions techniques et économiques du moment.

L'élimination des déchets est une préoccupation majeure. Ainsi le Syded 87 a organisé en avril dernier des ateliers destinés aux élus du territoire.

Tous sont prêts à relayer la démarche Syded 2035 sur leurs communes, et à encourager l'implication de leurs administrés dans cette démarche.

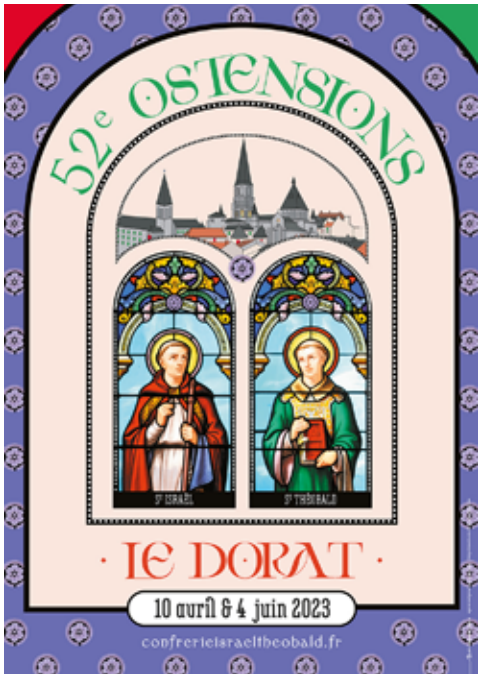

Ostensions 2023
du 10 avril au 4 juin

Et oui la date approche et il faut se préparer pour cette fête cultuelle, culturelle, historique et patrimoniale.
A cet effet un comité mixte, a été mis en place sous la présidence de Christian Jacquier, 1er adjoint au maire, pour l'organisation de ce prochain événement.
Beaucoup de travail en perspective, mais une grande implication et motivation de la part de participants.
Ce comité s'est déjà réuni à 2 reprises et a déjà bien avancé sur les différents thèmes :

- Le calendrier des manifestations (qui vous sera communiqué prochainement)
- La constitution des commissions et des comités de quartiers
- La liste des actions et les échéances : de la fabrication du drapeau, la confection des costumes, la décoration de la ville, le service d'ordre, la visite aux maires, la communication...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

D'ores et déjà, notez une date sur votre agenda : le vendredi 4 novembre 2022, à 20h, à la salle du Cinéma du Dorat, pour une réunion publique, à laquelle nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Retrouvez l'intégralité du programme sur https://confrerieisraelettheobald.wordpress.com/

Prochaines Ostensions 2023
Ostensions Limousines
Patrimoine Immatériel
UNESCO

FONDATION DU PATRIMOINE

RESTAURATION
DE LA COLLÉGIALE

Montant à ce jour :
76 584 € pour 294 dons

Merci aux Donateurs.

Couverture de la nef de la collégiale

[BUDGET]

Hausse des coûts pour les collectivités, du jamais vu depuis 15 ans !

Dans son édito Monsieur le Maire parle d'une inflation historique et de la nécessité de faire des économies.

Il faudra attendre, comme chaque année, le congrès des maires, fin novembre, pour connaître les chiffres de ce qu'on appelle le « panier du Maire ». **L'inflation qui devrait s'établir cette année autour de 5,1% au niveau national, risque d'être encore plus élevée pour les collectivités**, du fait de la spécificité de certaines de leurs dépenses.

Les dépenses à caractère général des collectivités comprenant notamment l'énergie, devraient augmenter de plus de 11%.

Pour le Dorat, les dépenses énergétiques ont bondi de 50%, la dépense prévisionnelle passe de 60 000€ à 120 000€ (dépense 2021 = 66 430€) pour la consommation électrique des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

Les communes sont parmi toutes les collectivités, celles qui sont le plus durement touchées ; ce sont en effet celles qui délivrent le plus de services publics (les écoles par exemple) en directe et gèrent le plus d'équipements de proximité.

Et les recettes ? et bien elles ne compensent plus les dépenses et la marge d'autofinancement de notre commune s'amenuise au fil du temps. Les récentes réformes de la fiscalité locale en sont principalement la cause.

Soyons vigilants au présent, sans pénaliser l'avenir. C'est le nouveau challenge de l'équipe municipale, tout à fait consciente de la situation, et qui met tout en œuvre pour en limiter les effets.

Vos manifestations
d'octobre à décembre

Samedi 15 octobre

Braderie Secours Catholique de 10h à 17h
à la Providence. Tél : 06 79 87 25 31

Dimanche 16 octobre

Portes ouvertes du Collectif la caille, de 14h à 18h, visite des ateliers et expositions.
De 18h à 21h, apéritif musical. Moulin de la Caille.

Mercredi 26 octobre

Visite découverte « Les macarons du Dorat : secrets de fabrication »

Emmanuel Ardillon (Toques Blanches du Limousin) préparera devant vous les délicieux macarons du Dorat ! Un moment gastronomique et convivial qui ravira les papilles des gourmands.

RDV à 14h30 à l'Office de Tourisme. Tarifs : 3€/adulte, gratuit -12 ans. Sur inscription, nombre de places limité.
Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin : 05 55 68 12 79 / www.tourisme-hautlimousin.com

Mercredi 26 octobre

Visite des ateliers de confection de lingerie Allande et Tanaïs

Découverte de cet atelier et de toutes les étapes de la confection d'un ensemble de corseterie : de la maquette à l'assemblage jusqu'à la finition puis visite du magasin d'usine avec possibilité d'achat. Allande est labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant.

RDV à 10h30 sur la place de la Collégiale, départ en voiture. Tarifs , 3€, gratuit -12 ans. Sur inscription.
Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin : 05 55 68 12 79 / www.tourisme-hautlimousin.com

Du 26 octobre au 1er novembre

Festival du Film du Dorat, salle de cinéma
L'Association Dorat Cinéma est heureuse de vous présenter son 12e Festival du Film, né en 2010 à l'initiative d'une poignée de bénévévoles. Il se veut, comme toutes ces années, attractif par le choix, la diversité de sa programmation. A travers **« La Palme D'Orat »**, compétition de films sur laquelle un jury de fidèles spectateurs va se pencher et désigner le meilleur film du « cru » 2022. Tout au long de l'année, les bénévoles se mobilisent, s'investissent dans une programmation journalière des séances pour vous présenter l'émergence du 7e Art. Depuis le printemps de cette année il est proposé une fois par mois une « avant-première surprise » et devant la curiosité nous constatons un franc succès. **Accessible à tous, experts et néophytes,** le festival 2022 de par sa richesse et sa politique tarifaire attractive, est une invitation à venir nombreux nous accompagner et soutenir dans notre démarche ! **Bon festival !**

Dimanche 30 octobre

Vide grenier et bourse aux jouets

De 9h à 17h au centre municipal du Courtoison, dans la salle du Mas de l'Arche et en extérieur - avenue Lucien Lioret.

Tarifs : 1€/mètre linéaire. Petite restauration et boissons sur place. Sur inscription. Association Fêtes le savoir : 05 55 60 68 12 / 06 83 51 87 31.

Vendredi 4 novembre

Réunion publique pour la préparation des ostensions

À 20h au Cinéma - Place Charles De Gaulle.

Samedi 12 novembre

Spectacle 'A travers champs' de Paulo

Spectacle humoristique de 1h45 sans entracte.

À 20h30 au Cinéma - Place Charles De Gaulle. Tarif : 22€. Sur réservation. Fêtes le Savoir : 05 55 60 68 12 / 06 83 51 87 31.

Samedis 12 et 26 novembre

A l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire, vous avez des valeurs ou des idées à partager, venez créer votre propre affiche (vin)dicative imprimée au risographe*.
Les 12 et 26 novembre, l'agence Et pourquoi pas vous propose un **atelier créatif de 2h** (5 pers. max. par demi-journée). Vous repartirez avec 10 exemplaires de votre riso au format A3.

*La risographie est un procédé d'impression en couche de couleu séparées, écologique et artisanal. Chaque sortie est donc unique Agence et pourquoi pas - 13 rue Saint-Michel. Participation libre. Sur inscription : https://lemois-ess.org/affiches-vindicatives

Vendredi 18 novembre

Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié et des Retraités du Dorat, après-midi au Centre Municipal du Courtoison.

Du vendredi 25 au mardi 29 novembre

L'association Pèle-Mèle des petites mains organise **une expo-vente**

De 14h à 18h, au 10, avenue du château (ancienne école) au Dora

Samedi 17 décembre

Marché de Noël organisé par l'association des commerçants et professions libérales.
Animations pour les enfants, course de boules de Noël, nombreux stand de produits artisanaux et gourmands, visite du père noël, food trucks et buve
Rendez-vous dans la Grande rue à partir de 14h.

Jeudis 22 et 29 décembre

Le marché hebdomadaire fêtera Noël et le jour de l'An, rendez-vous Place Charles de Gaulle dès 16h.

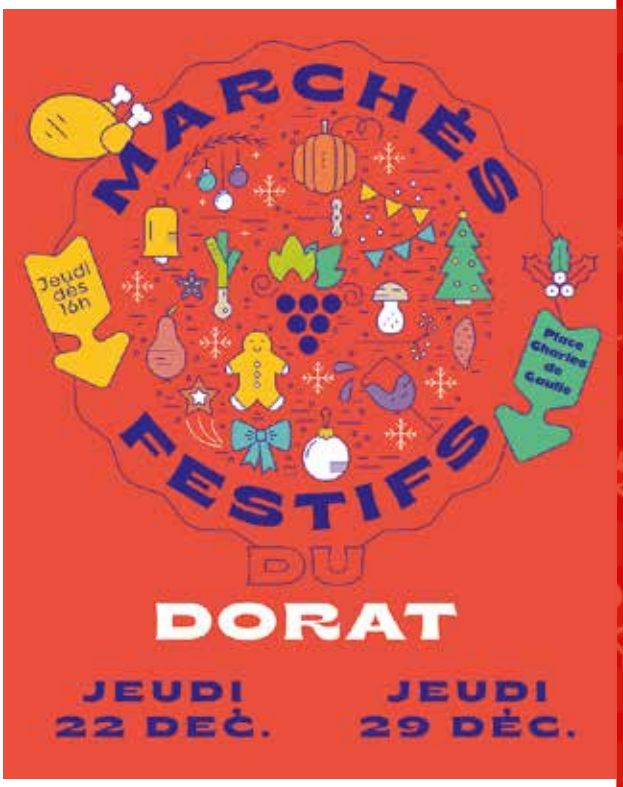

[FOCUS SUR]

Le succès des ateliers numériques pour les séniors !

Ces ateliers, gratuits, sont destinés à nos séniors, Ils ont pour objectif d'offrir un accompagnement, à l'utilisation d'un ordinateur ou portable smartphone, et permettent aussi à certains de « mettre le pied à l'étrier » et à d'autres de se conforter dans l'utilisation d'un PC.

Les personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un ordinateur ou pour effectuer des démarches administratives ont la possibilité de trouver auprès du Centre Public Multimédia des ordinateurs en libre accès et un animateur pour leur apporter une aide.

Confrontée à une affluence de demandes pour la séance du jeudi matin, le CPM a mis en place une 2e séance le mercredi matin.

Des séances d'initiation et d'approfondissement au numérique sont également mises en place, afin de permettre aux seniors ayant déjà une petite pratique de l'informatique, d'approfondir certaines de leurs connaissances et de découvrir de nouveaux outils (photographies numériques, réseaux sociaux...).

Le programme de formation est composé des modules suivants :

Apprendre à utiliser son ordinateur

- Organiser et trouver ses fichiers : apprendre les fonctions indispensables (copier-coller, déplacer, renommer, aide sur les clics gauche et droit),
- Effectuer une sauvegarde régulière de ses photos et fichiers afin de les protéger : disque dur externe, ou clé USB,
- Personnaliser son ordinateur : couleurs, fond d'écran, mot de passe.

Apprendre à naviguer sur internet

- Savoir différencier la pub des résultats naturels pour trouver des informations pertinentes,
- Apprendre à utiliser les principaux sites utiles pour les seniors : SNCF, itinéraires avec Google Maps, le site « Leboncoin », les réseaux sociaux, etc.
- Utiliser sa messagerie : envoyer des mails et trier ses contacts,
- Effectuer ses démarches administratives en ligne : faire sa déclaration d'impôt en ligne, payer une amende, etc.
- Effectuer un achat en ligne : se connecter sur des sites de confiance, repérer les arnaques, sécuriser sa carte bancaire,
- Installation et utilisation de votre application bancaire.

Initiation à l'utilisation de la tablette tactile

- Gérer sa tablette : allumer, éteindre, activer le wifi,
- Télécharger, organiser et supprimer une application depuis Google Play et l'App Store,
- Personnaliser sa tablette : fond d'écran, sons et images,
- Consulter ses mails,
- Utiliser l'application photo, trier et partager ses photos,
- Gérer le multimédia : écouter de la musique, utiliser YouTube,
- Apprendre à imprimer depuis sa tablette.

Initiation à l'utilisation du smartphone

- Installer la carte SIM,
- Utiliser son smartphone : allumer, éteindre, redémarrer, activer le wifi et la 4G,
- Télécharger, organiser et supprimer une application depuis Google Play et l'App Store,
- Naviguer dans les paramètres,
- Personnaliser son téléphone : fond d'écran, sons et images,
- Apprendre à bien communiquer : envoyer un SMS, utiliser la messagerie vocale, organiser et ajouter des contacts, consulter ses mails,
- Utiliser l'application photo, trier et partager ses photos,
- Gérer le multimédia : écouter de la musique, utiliser YouTube,
- Apprendre à imprimer depuis le smartphone, contrôler ses appareils en Bluetooth,
- Utiliser le GPS avec Google Maps et Waze.

[PANORAMA]

Une nouvelle définition du “rural”

Jusqu’en 2020, l’INSEE (l’Institut National de la Statistique et des Études Économiques) caractérisait le rural comme l’ensemble des communes n’appartenant pas à une unité urbaine, définie par le regroupement de plus de 2000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti. Vous avez souvent entendu dire : les gens de la ville, les gens de la campagne !

La nouvelle définition rompt avec cette approche centrée sur la ville. C’est une bonne nouvelle.

Les territoires ruraux désignent désormais l’ensemble des communes peu denses ou très peu denses d’après la grille communale de densité.

Ils réunissent 88% des communes en France et 33% de la population.

Cette définition met un terme à une lecture incomplète des dynamiques territoriales et permettra d’accélérer le changement de regard sur la ruralité.

[TRIBUNE LIBRE]

L’article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales modifié par l’article 83 de la loi du 7 août 2015 (loi Notr) étend aux communes de plus de 1000 habitants, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion sont diffusées par la commune, l’obligation de réserver un espace à l’expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Daniel-Odon Hurel, Jacqueline Grelier, “Le Dorat, Une Histoire, Un Avenir”

Au début de la mandature, nous réclamions que les procès-verbaux (PV) des séances du conseil municipal mentionnent nommément les prises de paroles, les débats et les votes lors des scrutins à main levée. Sur ce point, nous avons été en partie entendus. Le règlement intérieur du conseil municipal prévoit désormais que le PV de la séance devra contenir ces éléments. Pour autant ce PV ne sera mis à disposition que des membres du conseil et non de l’ensemble des citoyens qui auront seulement accès aux délibérations votées. Dommage qu’il n’y ait que la moitié du chemin réalisé en terme de transparence !

Un conseil municipal en vase clos, une mairie qui ferme ses portes à l’ensemble des habitants les après-midi ! Cette décision n’aurait pas été partagée avec l’ensemble des élus si nous n’en n’avions pas demandé par mail les raisons il y a quelques jours. Le maire qui, pendant la campagne, avait affirmé que sa porte serait toujours ouverte, peut nous donner toutes les justifications possibles (problèmes de personnel, surcharge de travail, efficacité administrative), nous sommes face à une conception totalement déshumanisée du service public. Le secrétariat de la mairie s’éloigne des habitants comme, avant lui, les impôts, l’énergie, la poste… Aucune commune de taille similaire de notre secteur n’a pris une telle décision (Saint-Sulpice-les-Feuilles, Magnac-Laval, Arnac la Poste, Chateauponsac) et pourtant nos employés municipaux ne déméritent pas, bien au contraire. Dans un milieu rural dans lequel l’accès au numérique crée de profondes inégalités, la fermeture de la mairie est un très mauvais signe mais un signe révélateur du mépris de la proximité entre les services communaux et les habitants. Nous réclamons une réouverture de la mairie et du standard téléphonique les après-midi.

Mauvaise surprise, la hausse très nette des impôts fonciers (parfois plus de 10 à 15%) malgré la hausse de 1,5% votée en conseil et que nous avions votée. Signe que les collectivités locales sont totalement dépendantes de décisions prises au niveau de l’État, elles ne peuvent rien contre la revalorisation des valeurs locatives foncières. La hausse ne devrait pas s’arrêter. Adoptons une véritable sobriété budgétaire !

Deux bonnes nouvelles : le forum des associations, une réussite même si au moins deux associations n’ont pas été invitées. Il faudra faire mieux l’an prochain et rendre cette journée autour de notre milieu associatif plus festive ; le choix, voté en conseil, de consacrer l’École Saint-Pierre et l’actuelle École de musique à un futur habitat inclusif et social. Dans des bâtiments rénovés et adaptés à l’arrière de la Grand-Rue, l’École de Musique pourra mieux encore servir les intérêts des musiciens, jeunes et moins jeunes, pour l’enrichissement de notre vie culturelle.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec un effectif stable

- **Pour le primaire** : **87 enfants inscrits**
  19 CP - 16 CE1 - 18 CE2 - 20 CM1 - 13 CM2
- **Pour la maternelle** : **40 enfants** : 13 grande section - 14 moyenne section - 14 petite section

La Foire du 13

La Foire du 13 quitte la place de la Collégiale, pour s'installer sur la place du Champ de Foire, et ce, dès le jeudi 13 octobre.

Il y a toujours une réticence au changement, mais dans le monde d'aujourd'hui, le changement est omniprésent et très souvent salutaire.
La Municipalité a la volonté de redynamiser, cette foire mensuelle, comme elle l'a fait il y a un an pour le marché alimentaire hebdomadaire.
Pour cette foire une animation adaptée sera mise en place. Venez nombreux.

Le marché des producteurs 2022

Une fréquentation record cet été pour le marché des producteurs du Dorat !

Plusieurs milliers de visiteurs ont pu acheter, déguster des produits locaux, et ce dans une ambiance exceptionnelle.
Bravo qux bénévoles de l'association, qui font chaque année un travail extraordinaire. Chapeau !

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Solidaribus

Les prochaines permanences dans le Dorat auront lieu à 14h sur le Parking Cèdre les mardis 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre.

Samuel et Richard en renfort en Gironde

Deux sapeurs-pompiers volontaires, des services techniques de la ville du Dorat, sont partis en renfort combattre le feu en Gironde cet été.
Un grand merci à eux.

[JURIDIQUE]

Le saviez-vous ?

Un juriste de l'Association **InfoDroits** assure une permanence juridique au Dorat, le 3e jeudi du mois de 13h à 16h30 à l'espace France Services. Sur rendez-vous au 05 56 45 25 21

Une question sur le logement ? Pensez à l'ADIL 87

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accession à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement...

N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)
05 55 10 89 89 - contact@adil87.org
Des permanences ont lieu près de chez vous.
Pour connaître les lieux et dates, consulter le site Internet : **www.adil87.org**
L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement

[ÉTAT CIVIL]

JUILLET À SEPT. 2022

MARIAGES :

- Mr Malo KOHN et Mme Quitterie SALMON, le 3 août
- Mr Thomas DUDOGNON et Mme Elinore GUILLEMOT DE LINIERS, le 20 août
- Mr Nicolas LEGAUD et Mme Nadia MOURIER, le 17 septembre

DÉCÈS :

- Mr Didier HEBRAS, le 10 août à LIMOGES
- Mme Jeannine BRENON veuve MAUBOIS, le 10 septembre
- Mme PERICAT veuve BOUTET Suzanne, le 24 septembre

Infos pratiques

MAIRIE DU DORAT
11, Avenue Louis Ricoux
Tél : 05 55 60 72 20
Courriel : mairie@ledorat.fr
Ouverture au public du lundi, mardi, jeudi, vendredi le matin de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

MAISON DE SANTÉ DU DORAT ET DE BUSSIÈRE POITEVINE (MSP)
Dr Jérémy Cornu
Dr Catherine Salmon
Dr Julien Galtie
Dr Dominique Surun
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30
Pour toute demande de visite à domicile, téléphoner le matin

CABINETS D'INFIRMIÈRES
- Guillaumé Charline, 5, rue Raymond Chameaux Tél : 05 55 60 68 94 / 06 24 72 54 20
- Dominique Bambagini, Amandine Bordas, Odile Lavergne, Gaëlle Martin, Céline Reynaud (MSP) Tél : 05 55 76 16 30

OSTÉOPATHE
Olivier Couthier
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél: 06 08 37 00 93

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr Marie Laure Pinaud
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30

L'HÔPITAL LOCAL DU DORAT ET LA MAISON DE RETRAITE
9 avenue François de la Josnière
Tél : 05 55 60 55 55

SAGE-FEMME
Amandine Sellès,
3 Le Mas de l'Étang
Tél : 06 75 24 26 35

PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE (MSP)
Anaëlle Toussaint
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 06 40 70 29 36

CABINET DE PÉDICURES PODOLOGUES
François Lachatre
et Marie-Jésus Villafranca,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale Tél : 05 55 68 39 04

ORTHOPHONISTE
Christel Zimmer,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 06 88 47 03 44

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche composez le 3237 (0.35€ c/min) ou **www.3237.fr**

Permanence Médicale : la nuit de 20h à 8h. Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : composez le **15**

Pompiers : composez le **18** ou le **112** (portable)

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
- Sandrine Boussin, 20, rue de la Gare Tél : 06 13 51 74 55
- Elodie Szczepaniak, (MSP) 13, rue Francois de la Josnière Tél : 05 55 76 16 30

PHARMACIE DU DORAT
31, place Charles de Gaulle
Tél : 05 55 60 61 32

VÉTÉRINAIRE DE LA BASSE MARCHE
Drs Lacherez et Dessoudeix
5 Rue Robert Lapayrière
05 55 76 24 95

OFFICE DU TOURISME INTERCO.
9 bis, Place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 12 79
Courriel : otsiledorat@orange.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI
Place Charles-de-Gaulle
Hiver de 16h à 19 h- Été de 17h à 20h

MÉDIATHÈQUE
Mardi : 14h - 17h
mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
samedi : 9h30 - 12h
Contact : 05 55 47 33 70
mediathequeledorat@gmail.com

CENTRE PUBLIC MULTIMÉDIA
Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h et vendredi : 9h - 12h.
Contact : 05 55 68 26 94
cpmdudorat@ledorat.fr

MICRO-FOLIE
Salle de la Médiathèque. Mercredi et samedi : de 14h à 16h.
Contact : 05 55 47 33 70
microfolieduhautlimousin@gmail.com

LA POSTE ET FRANCE SERVICES (Maison de services au public)
- Lundi, mardi, vendredi 9h/12h et 13h30/16h30
- Jeudi 9h30/12h00 et 13h30/16h30
- Mercredi et samedi 9h/12h

HORAIRES DE LA GARE SNCF
Le vendredi (sauf si férié) de 8h50 à 11h30 et de 12h40 à 16h40

TAXICARS
2e samedi du mois, s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie, 48h à l'avance - Tél : 05 55 60 72 20

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Mme Michèle Petitjean-Delmon
Permanence le 3e jeudi du mois, sur rendez-vous au 06 87 98 78 25

INFODROITS
Permanence le 3e jeudi du mois de 13h à 16h30 à l'espace France Services, sur rendez-vous au 05 56 45 25 21

ADIL 87
Informations juridiques, financières ou fiscales concernant le logement. Permanences actualisées sur le site : www.adil87.org

FNATH NORD 87
Association des accidentés de la vie Mme Nicole Ranger 05 55 68 98 68 / 05 55 34 48 97

NOV'HABITAT 87
Conseils en rénovation énergétique. Du lundi au jeudi de 9h-12h et 13h30-17h et le vendredi de 9h-12h au 05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr

MAISON DU DÉPARTEMENT
10, rue de la Croix Parot
- Services Techniques : 05 55 60 92 70
- Assistante Sociale : Mme Carole Mery, sur rendez-vous au 05 55 60 34 43
- Gérontologie : Mme FOUGERAS,

permanence les mardis de 10h à 12h.
Tél : 05 55 60 34 44

ENEDIS (EX. ERDF) : Dépannage 7j/7 et 24h/24 : 09 726 750 87

AGUR : Service d'urgence 24h/24 09 69 39 40 00

***

- **Déchetterie :** ouvert du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15. Tél : 06 24 85 41 88
- **Collecte des déchets médicaux pour les parculiers :** Dorénavant, c'est la pharmacie qui assure cette prestation, et non plus la Mairie
- **Collecte des encombrants :** Lundi 24 octobre

Le Dorat
BULLETIN MUNICIPAL
OCT. / NOV. / DÉC. 2022

Comité éditorial conduit par Fouad Elmachkour et Jean-Pierre Lucas.
Articles : Bruno Schira, Jean-Pierre Lucas, Manon Bouchard, Fouad Elmachkour
Conception graphique : Agence et pourquoi pas.
Photos : Randonnez-vous Conseil départemental de la Haute-Vienne - Serge Laurent - Fouad Elmachkour - Christian Jacquier - Shutterstock
Impression : 800 ex. sur papier 100% recyclé par l'Imprimerie de la Basse-Marche.

Vous souhaitez communiquer sur des prochains événements, contactez-nous par mail : cpmdudorat@ledorat.fr